PROJET DE DISCOURS A LA MAIRIE DE TIKEHAU -

Rencontre avec les élus des Tuamotu-Gambier Mardi 7 février 2012

Intervention de Mme Marie-Luce PENCHARD, Ministre chargée de l'outre-mer

Monsieur le Haut-Commissaire,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président du Syndicat intercommunal à vocation multiple des Tuamotu-Gambier,

Mesdames et messieurs les maires des Tuamotu-Gambier,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

la Ora Na, Manava e Maeva

Kura Ora.

Ena Kotou,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé dans la plus pure tradition et chaleur polynésiennes.

Il était important pour moi à l'occasion de ce quatrième déplacement en Polynésie française, de rencontrer, sur leurs terres, aujourd'hui à Tikehau, demain à Hiva Oa, les élus et habitants des archipels éloignés.

Je sais à quel point la double insularité que vit au jour le jour la population des archipels nécessite de la part des maires un investissement personnel constant et une capacité d'adaptation de tous les instants. La présence ici , malgré l'éloignement, de plusieurs maires des Tuamotu-Gambier, est, je le sais, aussi bien la preuve d'un attachement fort à l'Etat que le signe d'une réelle inquiétude face à la crise actuelle.

1

<u>L'engagement de l'Etat à vos côtés n'a jamais fait défaut</u>. Nous connaissons vos difficultés. L'isolement et l'éloignement compliquent vos démarches quotidiennes. Les archipels se sentent souvent oubliés, loin de Papeete et des centres de décisions avec des infrastructures parfois vieillissantes.

Certaines îles et atolls attendent depuis plusieurs années la rénovation de leurs quais ou de leurs aéroports dont ils sont entièrement dépendants pour leurs relations avec l'extérieur.

Certaines îles et atolls attendent également la rénovation de leurs structures de soins ou de leurs écoles, qui ne sont parfois plus aux normes.

L'Etat est conscient de ces difficultés et, avec le Pays, a tout fait pour redynamiser le Contrat de Projets afin de répondre plus efficacement à vos besoins.

C'est ainsi qu'ont été signés le 1^{er} juillet dernier la convention liant l'Etat et le Pays pour la mise en place du 3ème instrument financier avec une participation de l'Etat à hauteur de 80% capable de financer la rénovation de vos infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires.

Les Tuamotu-Gambier n'ont pas été oubliés dans les programmations 2011 et 2012 avec la rénovation de quais, darses et débarcadères en très mauvais état comme à Tureia, Raroia, Puka Puka, Tatakoto, Anaa, Rangiroa ou Makatéa.

La rénovation des routes et radiers, essentiels dans certains atolls où l'aéroport et les habitations sont trop éloignés les uns des autres, a déjà fait ou fera prochainement l'objet d'un soutien financier spécifique alloué pour Niau, Fangatau, Arutua et Ahé.

D'autres programmations, notamment dans le domaine aéroportuaire, seront prévus en concertation avec le Pays dès l'année prochaine. Je pense notamment à Takapoto et Puka-puka, où l'Etat, avec l'aide des forces armées, est intervenu en septembre dernier, pour permettre la réouverture rapide de l'aérodrome fermé fin août suite à une forte houle.

Vous le voyez. L'Etat continue de s'engager à vos côtés et ces chantiers sont la preuve tangible du soutien que la République vous apporte au jour le jour.

<u>La redynamisation du Contrat de Projet,</u> c'est aussi se concentrer sur les projets les plus structurants et les plus créateurs d'emplois, tels que les abris de survie. C'est ainsi que le volet « abris de survie » du Contrat de Projets a été abondé au dernier comité de pilotage de la somme de 3,2 milliards de francs pacifique, ce qui permettra la construction dès 2012 de 14 nouveaux abris. Ces constructions non seulement protégeront vos populations en cas de cyclone mais créeront également de l'emploi sur vos atolls. Elles vous permettront, à moindre coût, de bénéficier de nouveaux bâtiments pour vos mairies, écoles et centres de santé.

De la même manière, un nouveau volet, celui des constructions scolaires, a été créé au sein du Contrat de projets. Doté désormais de la somme de 2,3 milliards de francs pacifique, il permettra aux communes d'avancer plus rapidement sur les projets de rénovation scolaire qui ont pris du retard ces deux dernières années avec les difficultés de financement du FIP. La filière du BTP, particulièrement touchée par la crise en Polynésie française, bénéficiera ainsi dès 2012 d'un nouveau souffle grâce à ces nouveaux chantiers dont les premiers bénéficiaires seront les plus jeunes.

J'estime qu'il faut aller plus loin pour répondre de manière exceptionnelle à une situation qui l'est également. C'est pourquoi j'ai proposé de modifier la clef de financement Etat/Pays sur les volets du contrat de projets pour les deux dernières années du contrat. Il faut en effet concentrer les efforts et les crédits budgétaires de l'Etat sur les opérations qui sont prêtes à démarrer.

<u>Tikehau fera ainsi partie des premières communes à profiter de ce redéploiement des crédits</u> avec la construction de son restaurant scolaire, dont nous poserons la première pierre dans quelques minutes, pour sceller, avec le Pays et la commune, cette relance de l'investissement en faveur de nos jeunes élèves qui représentent l'avenir de la Polynésie Française. Je sais que Tikehau en a besoin, étant l'une des rares communes à avoir dû ouvrir une classe supplémentaire cette année, preuve d'un dynamisme certain.

M. le maire délégué, ce dynamisme communal vous avez su le mettre à profit. Il ne m'a pas échappé que vous avez bénéficié de l'ensemble des volets qui sont ouvert aux archipels : votre abri, dont nous inaugurerons tout à l'heure le gros œuvre, a été financé par le Contrat de Projet ; le logement de votre infirmier, dont les travaux sont presque finis, a été financé par le volet « Santé » ; votre centre de conditionnement et de recyclage financé par le volet « Environnement » est en cours de construction. Et vous devriez être la première commune à disposer du volet « Constructions Scolaires ». Votre commune symbolise à elle seule la réussite du partenariat Etat-Pays dans le Contrat de Projets.

L'avenir de la Polynésie française, vous le rappelez assez souvent et de très belle manière M. le maire délégué, réside <u>dans un nouveau mode de développement</u> <u>économique, endogène et durable</u>. Vous avez notamment choisi à Tikehau de miser sur un tourisme à échelle humaine, avec notamment vos pensions de famille et prestataires de service que j'aurais plaisir à rencontrer en fin de journée. Ce développement endogène et durable de l'atoll, respectueux de son environnement, je souhaite l'encourager. Je connais vos difficultés de déplacement au sein de la commune de Rangiroa. Je connais aussi votre souhait de pouvoir développer un tourisme écologique avec la redécouverte d'un patrimoine historique tant sur les atolls de Rangiroa et Tikehau que sur l'atoll de Makatéa, à l'histoire si extraordinaire. Ces objectifs me semblent bons et sensés. C'est pour cela que j'ai le plaisir de vous annoncer que l'Etat financera votre projet à 75% par le biais du fonds exceptionnel d'investissement pour un montant de 36 millions de Fcp. Ce sera notre contribution à votre projet communal de développement durable!

Cela fait plusieurs années que l'Etat investit dans la reconversion économique des archipels. Cela est vrai notamment à Hao avec les chantiers de réhabilitation, mais également à Anaa où nous avons également co-financé une navette communale, aux Gambier avec la rénovation de la cathédrale, à Réao, Tatakoto et Fangatau avec les centrales hybrides. Nous continuerons dans cette voie.

Cela est vrai tant dans le domaine économique <u>que dans le domaine social</u>. J'aurais plaisir dans quelques instants à rencontrer quelques-uns des nombreux jeunes employés dans le cadre des « Chantiers de développement local » financés par

l'Etat. Ces chantiers permettent non seulement aux jeunes de vos atolls d'acquérir un emploi et une formation, mais également à vos communes de susciter une véritable conscience citoyenne en les faisant travailler prioritairement sur des projets environnementaux d'embellissement de vos villages tout en permettant la rénovation de vos infrastructures communales. Cet effort, qui a été plus que doublé l'an dernier, nous le triplerons cette année comme le Président de la République Nicolas SARKOZY l'a annoncé vendredi soir aux Polynésiens. Je vous confirme que 3500 emplois de chantiers de développement local seront créés en 2012.

Cet effort bénéficiera à toute la Polynésie française et les communes des Tuamotu-Gambier ne seront pas oubliées.

Je tiens d'ailleurs à souligner, de façon générale, la qualité du travail des agents communaux de Polynésie Française qui se mobilisent au quotidien pour rendre plus agréable le vie de leurs concitoyens.

A cet égard, je voudrais évoquer quelques instants la problématique de l'intercommunalité.

Dans les Tuamotu-Gambier, vous avez su très tôt, et je vous en félicite, <u>vous investir</u> <u>dans une démarche d'intercommunalité</u> grâce au syndicat intercommunal à vocation multiple des îles Tuamotu-Gambier, dont je salue ici le président.

Depuis 1974, ce syndicat vous aide tant dans la rédaction de vos budgets que dans la formalisation de vos projets techniques; c'est un exemple d'intercommunalité réussie. Je sais que certains d'entre vous souhaitent aller encore plus loin dans l'intercommunalité en créant une communauté de communes. Cela me paraît parfaitement envisageable du moment que vous gardez ce périmètre à 17 communes qui a fait votre force et votre succès. Il vous appartient de vous mettre d'accord pour aller dans cette voie. Je peux vous assurer que les services de l'Etat restent à votre disposition pour vous aider à choisir entre les différentes options qui vous sont ouvertes pour renforcer le syndicat intercommunal, avec la possible création d'une communauté de communes à 17, si tel est votre souhait.

<u>Au moment de mettre un point final à mon propos, je veux vous redire avec force que, loin de vous abandonner, l'Etat reste plus que jamais à vos côtés.</u>

M. le Vice-Président du Syndicat, M. le maire, M. le maire délégué, avec votre dynamisme touristique, vos projets environnementaux, vos pensions, votre marina, votre activité de pêche d'exportation, votre nouvelle huilerie et vos projets de bois de construction et d'utilisation de biomasse, vous symbolisez parfaitement la voie du renouveau des archipels que nous appelons tous de nos vœux.

Je vous remercie.